

/

REGLEMENT DES COMPÉTITIONS RÉGIONALES

Comité Aquitaine de Tarot



www.aquitaine-tarot.fr

30 Août 2023

SOMMAIRE

CHAPITRE 1 - REGLES COMMUNES A TOUTES LES EPREUVES-----	1
CHAPITRE 2 - REGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT INDIVIDUEL OPEN-----	4
CHAPITRE 3 - REGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT INDIVIDUEL 2 ^{EME} SERIE-----	6
CHAPITRE 4 - REGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT INDIVIDUEL PROMOTION-----	8
CHAPITRE 5 - REGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT DUPLICATE SENIOR-----	10
CHAPITRE 6 - REGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT TRIPLETTE D3-----	12
CHAPITRE 7 - REGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT TRIPLETTE D2-----	13
CHAPITRE 8 - REGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT TRIPLETTE D1-----	14
CHAPITRE 9 - REGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT QUADRETTE D3-----	15
CHAPITRE 10 - REGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT QUADRETTE D2-----	16
CHAPITRE 11 - REGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT QUADRETTE D1-----	17
CHAPITRE 12 - REGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT DONNE LIBRE INDIVIDUEL-----	18
CHAPITRE 13 - REGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT DONNE LIBRE SENIOR-----	19
CHAPITRE 14 - REGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT INTERCLUB LIBRE PAR 4-----	20
CHAPITRE 15 - REGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT LIBRE DUO-----	21
CHAPITRE 16 - REGLES APPLICABLES À LA COUPE DE FRANCE-----	22

CHAPITRE 1 - REGLES COMMUNES A TOUTES LES EPREUVES

ARTICLE 1 - JOUEURS ADMIS DANS LES COMPETITIONS

Pour toutes les épreuves, et quel que soit le stade de la compétition, les joueurs admis à participer à la phase de la compétition devront être affiliés au Comité Aquitaine de Tarot (la présentation de la licence sera requise lors de l'inscription).

Les joueurs ne devront pas être sous le coup d'une suspension.

Les joueurs non qualifiables pour le ou les tours suivants (Comité, Zone ou Championnat de France) ne seront pas admis.

Pour toutes les compétitions, l'inscription à l'avance (préinscription) auprès de l'arbitre ou du CCR est recommandée. Toutefois les inscriptions sur place le jour de la compétition sont possibles, sauf exception mentionnée dans le règlement de la compétition concernée.

ARTICLE 2 - ACCUEIL, FIN D'INSCRIPTION ET MISE EN PLACE DES JOUEURS

Les horaires de la 1^{ère} séance seront précisés lors de la campagne de préinscription. A défaut, ce sont ceux indiqués dans le règlement de la compétition concernée qui seront applicables.

Passée l'heure limite de mise en place, les retardataires sont attendus mais subissent une pénalité de 0,5% en individuel et triplettes ou 1PM en quadrettes et équipes ou 100 points en libre par tranche de 5 minutes entamée.

Au bout de 15 minutes de retard, un joueur absent (un duo incomplet, une équipe de libre par 4 incomplète, une triplette incomplète, une quadrette incomplète, une équipe de moins de 4 joueurs) sera scratché.

ARTICLE 3 - COEFFICIENTS DE SEANCES

Le coefficient de la première séance étant égal à 1.0, le coefficient de séance d'une séance suivante :

- N'est pas majoré s'il n'y a pas de joueur éliminé
- Est majoré de 0,05 si le pourcentage p de joueurs éliminés est $0\% < p \leq 20\%$
- Est majoré de 0,10 si le pourcentage p de joueurs éliminés est $20\% < p \leq 42\%$
- Est majoré de 0.15 si le pourcentage p de joueurs éliminés est $p > 42\%$

En cas d'éliminés entre 2 séances :

- Pour triplettes et individuels : les éliminations à l'issue de la 1^{ère} séance se feront dans l'ordre inverse du classement alterné, le départage entre 2 lignes ayant lieu au pourcentage (puis au nombre de tops, puis de sous-tops, ...). En cas de table relais, l'élimination se fait par classement alterné par le bas (derniers de lignes, puis avant-derniers de lignes, etc.). En cas de désistement, le remplaçant sera pris en priorité dans la même ligne que le joueur ou la triplette qui se désiste
- Pour les quadrettes : les éliminations se feront dans l'ordre inverse du classement. En cas d'égalité de PM les quadrettes sont départagées d'abord au résultat des étuis qui les ont opposés sur l'ensemble des séances, puis sur le score de la meilleure séance, puis la quadrette ayant le plus faible indice de valeur

ARTICLE 4 - PRECISION SUR L'ATTRIBUTION DES PP

Au maximum 1/3 du nombre de participants (arrondi au chiffre supérieur) à la première séance peut acquérir des PP.

ARTICLE 5 - CADENCE DE JEU

Pour les compétitions en donne libre, la cadence est fixée à 9 minutes par donne. Aucune nouvelle distribution ne pourra avoir lieu une fois que l'arbitre aura annoncé la fin du temps réglementaire (sauf en cas de fausse donne).

ARTICLE 6 - INDICE DE VALEUR POUR LES ÉPREUVES TRIPLETTE & QUADRETTE

Un indice de valeur est attribué à chaque équipe lors de son inscription. Cet indice est définitif pour toute la saison en cours.

La valeur de l'indice de l'équipe s'effectue par addition des indices de valeur de chaque joueur la composant selon le barème suivant :

Classement	Indice	Classement	Indice	Classement	Indice	Classement	Indice
1 ^{ère} série N	100	2 ^{ème} série P	14	3 ^{ème} série P	6	4 ^{ème} série P	5
1 ^{ère} série P	98	2 ^{ème} série C	11	3 ^{ème} série C	6	4 ^{ème} série C	5
1 ^{ère} série C	96	2 ^{ème} série K	8	3 ^{ème} série K	6	4 ^{ème} série K	4
1 ^{ère} série K	56	2 ^{ème} série T	7	3 ^{ème} série T	6	4 ^{ème} série T	4
1 ^{ère} série T	45					Non classé	4

Pour les exceptions concernant les joueurs ex champions de France ou ex 1^{ère} série, se référer à l'article 12 du Fascicule 1 « Règles communes » du règlement fédéral.

Si un qualifié D1 joue un championnat D2 ou D3 alors il perd sa place de qualifié D1. Si un remplaçant D1 joue un championnat D2 ou D3 et s'il se qualifie alors il perd son statut de remplaçant D1.

De même, si un qualifié D2 joue un championnat D3 alors il perd sa place de qualifié D2. Si un remplaçant D2 joue un championnat D3 et s'il se qualifie alors il perd son statut de remplaçant D2.

Un joueur peut cumuler les statuts de remplaçant D1 et/ou D2 et/ou D3. Dès lors qu'il accepte une place de qualifié dans une division, il perd son statut de remplaçant dans les autres divisions.

ARTICLE 7 - CONFIRMATION DES PARTICIPANTS POUR LA FINALE

Les joueurs qualifiés pour les phases finales d'une compétition devront, s'ils doivent déclarer forfait, prévenir le Président de la CCR ou l'arbitre. Tout joueur absent lors de la finale et n'ayant pas prévenu de son forfait, se verra appliquer l'article 31 du Fascicule 1 « Règles communes » du règlement fédéral.

ARTICLE 8 - CALENDRIER, LIEUX ET MONTANT DES ENGAGEMENTS

Les dates et lieux de compétitions sont donnés ci-dessous. Si ce calendrier est modifié en cours de saison, information en sera faite auprès des clubs.

Date	Compétition	Lieu	Finale nationale
7/10/2023	Libre Duo	ST CIERS DE CANESSE	Olonne sur mer du 12 au 14 janvier 2024
14/10/2023	Quadrette D1	ANDERNOS	Vichy du 16 au 18 février 2024
4/11/2023	Quadrette D2	ANDERNOS	Vichy du 16 au 18 février 2024
18/11/2023	Libre individuel	LE BARP	Pontarlier du 29 mars au 1er avril 2024
9/12/2023	Quadrette D3	BLANQUEFORT	Vichy du 16 au 18 février 2024
12/12/2023	Libre sénior	PESSAC	Salies-du-Salat du 11 au 14 mars 2024
16/12/2023	Individuel 1 ^{ère} série	BISCARROSSE	Evian du 8 au 12 mai 2024
6/01/2024	Triplette D1	BISCARROSSE	Vichy du 17 au 20 mai 2024
20/1/2024	Triplette D2	VILLENEUVE	Vichy du 17 au 20 mai 2024
3/2/2024	Triplette D3	BLANQUEFORT	Vichy du 17 au 20 mai 2024
24/2/2024	1 ^{ère} et 2 ^{ème} séances individuel open	GOURS	Evian du 8 au 12 mai 2024
2/3/2024	3 ^{ème} et 4 ^{ème} séances individuel open	PESSAC	Evian du 8 au 12 mai 2024
23/3/2024	Individuel 2 ^{ème} série	ANDERNOS	Evian du 8 au 12 mai 2024
23/3/2024	Individuel promotion	ANDERNOS	Evian du 8 au 12 mai 2024
6/4/2024	Coupe de France - 1 ^{er} et 2 ^{ème} match	EYSINES	A définir
20/4/2024	Coupe de France - 3 ^{ème} et 4 ^{ème} match	EYSINES	A définir
27/4/2024	Coupe de France 5 ^{ème} match	A définir	A définir
25/5/2024	Libre par 4	LESPARRE	A définir
1/6/2024	Individuel sénior	EYSINES	A définir
8/6/2024	Coupe ligue	LECTOURE	A définir



ARTICLE 9 - REGLES REGISSANT LES SPECTATEURS

Les spectateurs sont soumis aux mêmes règles que les joueurs :

- Les déplacements sont interdits sans autorisation de l'arbitre.
- Les spectateurs doivent être assis derrière le joueur de leur choix, avec son accord. En quadrette, nul spectateur ne peut suivre un attaquant
- Les spectateurs ne doivent suivre qu'un seul joueur
- Les discussions avec les autres joueurs ou spectateurs sont rigoureusement interdites, même au cours des rotations
- Les rotations s'effectuent dans l'ordre et le silence

Tout spectateur enfreignant les règles précédentes, se verra, après avertissement, exclu de la salle où se déroule la compétition. En cas de refus de quitter la salle ou de récidive, le spectateur se verra traduit devant le conseil de discipline.

De plus, les joueurs sont responsables du spectateur assis derrière lui. Ces joueurs seront donc pénalisés en cas de reproche fait au spectateur le suivant.

ARTICLE 10 - MODALITES DE MODIFICATION DU REGLEMENT

L'arbitre ne peut en aucun cas décider d'une modification de ce règlement et il devra se rapprocher du responsable CCR, ou à défaut du président du Comité, pour toute modification de ce dernier.

Pour toutes les épreuves, le nombre de joueurs qualifiés pour la séance ou le tour suivant est susceptible d'évoluer.

Dans tous les cas le pourcentage de joueurs qualifiés doit :

- Etre supérieur à égal à 50% entre les séances 1 et 2
- Etre supérieur à égal à 25% entre les séances 1 et 3
- Etre supérieur à égal à 12,5% entre les séances 1 et 4

Tous les arbitres doivent appliquer les pénalités afin d'homogénéiser les règles.

En triplètes, en séance howell, le nombre de table est égal au nombre de triplètes et en tournoi en ligne au nombre de table.

En D3, l'arbitre prépare intégralement les deux séances.

CHAPITRE 2 - REGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT INDIVIDUEL OPEN

Tous les joueurs licenciés, à jour de leurs cotisations annuelles, sont admis à participer au championnat individuel open.

ARTICLE 11 - HORAIRES

Les horaires de la 1^{ère} séance seront précisés lors de la campagne de préinscription. A défaut, ils seront :

- 1^{ère} et 3^{ème} séances :
 - 12 H 15 : Accueil des joueurs
 - 12 H 45 : Fin des inscriptions
 - 13 H 00 : Début de la 1^{ère} séance
- 2^{ème} et la 4^{ème} séance : sera indiqué par l'arbitre à l'issue de la 1^{ère} et de la 3^{ème} séance

ARTICLE 12 - PLACEMENT DES JOUEURS

Le placement des joueurs sera effectué de la façon suivante :

- 1^{ère} séance : avec le logiciel Extar Inscription, Mise en place aléatoire
- Séances suivantes : avec logiciel Extar à partir du classement général de la ou des séances précédentes, placement en serpent

L'arbitre pourra modifier cette mise en place en cas de force majeure (joueurs handicapé par exemple).

ARTICLE 13 - DEROULEMENT DE L'EPREUVE

L'épreuve se déroulera en 4 séances, réparties sur 2 journées.

Si le nombre de participants permet d'organiser un ou plusieurs tournois parallèles avec au maximum 1 seule table incomplète par tournoi, le championnat se déroulera en 4 séances.

Dans le cas contraire, championnat se déroulera en 3 séances, la 1^{ère} séance étant considérée comme une ½ finale. Il y aura alors :

- 1 ou 2 joueurs qualifiés d'office pour la 2^{ème} séance (en priorité le champion sortant, puis les joueurs les mieux classés au classement national)
- 1 ou 2 éliminés (éliminations suivant l'article 3) à l'issue de la 1^{ère} séance
- attribution de PCN propres à cette séance

Les 2 1^{ères} séances se dérouleront si possible avec 4 étuis par table.

Les 3^{ème} et 4^{ème} séances se dérouleront en Howell 2 x 16 joueurs avec 5 positions de 4 donnes.

Le classement général à l'issue de chaque séance se fera par addition des pourcentages des séances précédentes, affectés des coefficients de séance selon l'article 3.

Le déroulement des séances en fonction du nombre de participants, aura lieu de préférence selon le tableau page suivante.

ARTICLE 14 - PCN, PP ET QUALIFIES

N° tableau PCN	1/2 finale ou finale si pas de 1/2 finale : 5611901 Finale : 5611902			
Indice PCN	1/2 finale : 1,5 Finale : 1,8			
Points de performance	1 ^{er} : 22	2 ^{ème} : 18	3 ^{ème} : 14	4 ^{ème} : 11
	5 ^{ème} : 9	6 ^{ème} : 7	7 ^{ème} : 6	8 ^{ème} : 5
	9 ^{ème} : 4	10 ^{ème} : 3	11 ^{ème} : 2	12 ^{ème} : 2
Qualifiés pour le championnat de France	7			
Remplaçant national	23 ^{ème}			

Attention : au maximum 1/3 du nombre de participants peut acquérir des PP.

Joueurs	Qualifiés d'office	1 ^{ère} séance			Éliminés	2 ^{ème} séance			Éliminés	3 ^{ème} et 4 ^{ème} séance		
		Joueurs	Nb tables (* incomplète)	Donnes		Joueurs	Nb tables (* incomplète)	Donnes		Joueurs	Nb tables	Donnes
80		80	7 + 7 + 6	5 X 4		80	7 + 7 + 6	5 X 4	48			
79		79	7* + 7 + 6	5 X 4		79	7* + 7 + 6	5 X 4	47			
78		78	7* + 7* + 6	5 X 4		78	7* + 7* + 6	5 X 4	46			
77		77	7* + 7* + 6*	5 X 4		77	7* + 7* + 6*	5 X 4	45			
76		76	7 + 6 + 6	5 X 4		76	7 + 6 + 6	5 X 4	44			
75		75	7* + 6 + 6	5 X 4		75	7* + 7 + 5	5 X 4	43			
74		74	7* + 6* + 6	5 X 4		74	7* + 7* + 5	5 X 4	42			
73		73	7* + 6* + 6*	5 X 4		73	7* + 7* + 5*	5 X 4	41			
72		72	6 + 6 + 6	5 X 4		72	6 + 6 + 6	5 X 4	40			
71		71	6* + 6 + 6	5 X 4		71	6* + 6 + 5	5 X 4	39			
70		70	6* + 6* + 6	5 X 4		70	6* + 6* + 5	5 X 4	38			
69		69	6* + 6* + 6*	5 X 4		69	6* + 6* + 5*	5 X 4	37			
68		68	6 + 6 + 5	5 X 4		68	6 + 6 + 5	5 X 4	36			
67		67	6* + 6 + 5	6 X 4		67	6* + 6 + 5	6 X 4	35			
66		66	6* + 6* + 5	6 X 4		66	6* + 6* + 5	6 X 4	34			
65		65	6* + 6* + 5*	6 X 4		65	6* + 6* + 5*	6 X 4	33			
64		64	8 + 8	6 X 4		64	8 + 8	6 X 4	32			
63		63	8* + 8	6 X 4		63	8* + 8	6 X 4	31			
62		62	8* + 8*	6 X 4		62	8* + 8*	6 X 4	30			
61		61	5* + 5* + 6*	5 X 4	1	60	5 + 5 + 5	5 X 4	28			
60		60	5 + 5 + 5	5 X 4		60	5 + 5 + 5	5 X 4	28	32	H4 + H4	5 X 4
59		59	5* + 5 + 5	5 X 4		59	5* + 5 + 5	5 X 4	27			
58		58	5* + 5* + 5	5 X 4		58	5* + 5* + 5	5 X 4	26			
57		57	5* + 5* + 5*	5 X 4		57	5* + 5* + 5*	5 X 4	25			
56		56	7 + 7	6 X 4		56	7 + 7	6 X 4	24			
55		55	7* + 7	6 X 4		55	7* + 7	6 X 4	23			
54		54	7* + 7*	6 X 4		54	7* + 7*	6 X 4	22			
53		53	7** + 7*	6 X 4	1	52	13	11X 2	20			
52		52	13	11X 2		52	13	11X 2	20			
51		51	13*	11X 2		51	13*	11X 2	19			
50	2	48	6 + 6	5 X 4	2	48	6 + 6	5 X 4	16			
49	1	48	6 + 6	5 X 4	1	48	6 + 6	5 X 4	16			
48		48	6 + 6	5 X 4		48	6 + 6	5 X 4	16			
47		47	6* + 6	5 X 4		47	6* + 6	5 X 4	15			
46		46	6* + 6*	5 X 4		46	6* + 6*	5 X 4	14			
45	1	44	11	11 X 2	1	44	11	11 X 2	12			
44		44	11	11 X 2		44	11	11 X 2	12			
43		43	11*	11 X 2		43	11*	11 X 2	11			
42		42	5* + 6*	5 X 4		42	5* + 6*	5 X 4	10			
41	1	40	5 + 5	5 X 4	1	40	5 + 5	5 X 4	8			
40		40	5 + 5	5 X 4		40	5 + 5	5 X 4	8			

Si des joueurs sont forfaits après la 2^{ème} séance, leur mettre des pénalités pour faire remonter les suivants et ainsi les qualifier pour la 3^{ème} séance.

CHAPITRE 3 - REGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT INDIVIDUEL 2^{EME} SERIE

Tous les joueurs dont le classement en cours est 2^{ème} série sont admis à participer au championnat 2^{ème} série.

ARTICLE 15 - HORAIRES

Les horaires de la 1^{ère} séance seront précisés lors de la campagne de préinscription. A défaut, ils seront :

- 1^{ère} séance :
 - 12 H 15 : Accueil des joueurs
 - 12 H 45 : Fin des inscriptions
 - 13 H 00 : Début de la 1^{ère} séance
- 2^{ème} séance : sera indiqué par l'arbitre à l'issue de la 1^{ère} séance

ARTICLE 16 - PLACEMENT DES JOUEURS

Le placement des joueurs sera effectué de la façon suivante :

- 1^{ère} séance : avec le logiciel Extar Inscription, **Mise en place aléatoire**
- 2^{ème} séance : avec logiciel Extar à partir du classement de la séance précédente, placement en serpent

L'arbitre pourra modifier cette mise en place en cas de force majeure (joueurs handicapé par exemple).

ARTICLE 17 - DEROULEMENT DE L'EPREUVE

L'épreuve se déroulera en 2 ou 3 séances, selon le nombre de participants :

Si le nombre de participants permet d'organiser un ou plusieurs tournois parallèles avec au maximum une seule table incomplète par tournoi, la finale se déroulera en 2 séances.

- La 1^{ère} séance réunira tous les participants
- La 2^{ème} séance réunira les joueurs les mieux classés. Les éliminations se feront suivant l'article 3
- Le classement final se fera par addition des pourcentages affectés des coefficients de séance selon l'article 3

Dans le cas contraire, la finale se déroulera en 3 séances :

- La 1^{ère} séance sera considérée comme la 1/2 finale
- La 1^{ère} séance attribuera ses propres PCN
- La 1^{ère} séance réunira tous les joueurs moins 1 ou 2 joueurs qualifiés d'office pour la 2^{ème} séance. Les joueurs qualifiés d'office seront, par ordre de priorité, le Champion sortant, puis les joueurs les mieux classés au classement national
- La 1^{ère} séance éliminera 1 ou 2 joueurs. Les éliminations se feront suivant l'article 3
- La 2^{ème} séance réunira les joueurs qualifiés à l'issue de la 1^{ère} séance, plus 1 ou les 2 joueurs qualifiés d'office
- La 3^{ème} séance réunira les joueurs les mieux classés lors de la 2^{ème} séance. Les éliminations se feront suivant l'article 3
- Le classement final se fera par addition des pourcentages obtenus aux 2^{ème} et 3^{ème} séances, affectés des coefficients de séance selon l'article 3

Le déroulement des 2 ou 3 séances aura lieu de préférence selon le tableau page suivante.

Joueurs	Qualifiés d'office	1 ^{ère} séance			Éliminés	2 ^{ème} séance			Éliminés	3 ^{ème} séance		
		Joueurs	Tables	Donnes		Joueurs	Tables	Donnes		Joueurs	Tables	Donnes
48		48	6 + 6	5 X 4		48	6 + 6	5 X 4				
47		47	6 + 6 - 1 incomplète	5 X 4	3	44	11	11 X 2				
46		46	6 + 6 - 2 incomplètes	5 X 4	2	44	11	11 X 2				
45		45	3 x H4 - 3 incomplètes	5 X 4	1	44	11	11 X 2				
44		44	11	11 X 2		44	11	11 X 2				
43		43	11 - 1 incomplète	11 X 2	3	40	5 + 5	5 X 4				
42		42	5 + 6 - 2 incomplètes	5 X 4	2	40	5 + 5	5 X 4				
41	1	40	5 + 5	5 X 4	1	40	5 + 5	5 X 4		40	5 + 5	5 X 4
40		40	5 + 5	5 X 4		40	5 + 5	5 X 4				
39		39	5 + 5 - 1 incomplète	5 X 4	3	36	9	6 X 4				
38		38	5 + 5 - 2 incomplètes	5 X 4	2	36	9	6 X 4				
37	1	36	9	5 X 4	1	36	9	5 X 4		36	9	5 X 4
36		36	9	7 X 4		36	9	6 X 4				
35		35	9 - 1 incomplète	7 X 4		35	9 - 1 incomplète	6 X 4				
34	2	32	8	5 X 4	2	32	8	5 X 4		32	8	5 X 4
33	1	32	8	5 X 4	1	32	8	5 X 4		32	8	5 X 4
32		32	8	6 X 4		32	8	6 X 4				
31		31	8 - 1 incomplète	6 X 4	3	28	7	6 X 4				
30		30	H4 + H4 - 2 incomplètes	5 X 4	2	28	7	6 X 4				
29	1	28	7	5 X 4	1	28	7	5 X 4		28	7	5 X 4
28		28	7	7 X 4		28	7	6 X 4				
27		27	7 - 1 incomplète	7 X 4		27	7 - 1 incomplète	7 X 4				
26		26	7 - 2 incomplètes (N1/S2)	6 X 4	2	24	6	5 X 4				
25	1	24	6	5 X 4	1	24	6	5 X 4		24	6	5 X 4
24		24	6	5 X 4		24	6	5 X 4				
23		23	6 - 1 incomplète	5 X 4		23	6 - 1 incomplète	5 X 4				
22	2	20	5	5 X 4	2	20	5	5 X 4		20	5	5 X 4
21	1	20	5	5 X 4	1	20	5	5 X 4		20	5	5 X 4
20		20	5	5 X 4		20	5	5 X 4				

ARTICLE 18 - PCN, PP ET QUALIFIES

N° de tableau PCN	1/2 finale ou finale si pas de 1/2 finale : 5611201 Finale si 1/2 finale : 5611202													
Indice PCN	Finale : 1,8 1/2 finale : 1,5													
Points de performance	Participants	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}	9 ^{ème}	10 ^{ème}	11 ^{ème}	12 ^{ème}	
	16	10	8	7	6	5	4							
	20	10	8	7	6	5	4	3						
	24	11	9	8	6	5	4	3	3					
	28	11	9	8	6	5	4	3	3	2	2			
	32	12	10	8	7	5	4	4	3	3	2	2		
	36	12	10	8	7	5	4	4	3	3	2	2	2	
40 à 52	13	11	9	7	6	5	4	3	3	2	2	2		
Qualifiés Championnat de France	6													
Remplaçant national	30 ^{ème}													

Attention : au maximum 1/3 du nombre de participants peut acquérir des PP.

CHAPITRE 4 - REGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT INDIVIDUEL PROMOTION

Tous les joueurs non classés, classés 3^{ème} et 4^{ème} série sont admis à participer au championnat Promotion

ARTICLE 19 - HORAIRES

Les horaires de la 1^{ère} séance seront précisés lors de la campagne de préinscription. A défaut, ils seront :

- 1^{ère} séance :
- 12 H 15 : Accueil des joueurs
- 12 H 45 : Fin des inscriptions
- 13 H 00 : Début de la 1^{ère} séance
- 2^{ème} séance : sera indiqué par l'arbitre à l'issue de la 1^{ère} séance

ARTICLE 20 - PLACEMENT DES JOUEURS

Le placement des joueurs sera effectué de la façon suivante :

- 1^{ère} séance : avec le logiciel Extar Inscription, **Mise en place aléatoire**
- 2^{ème} séance : avec logiciel Extar à partir du classement de la séance précédente, placement en serpent

L'arbitre pourra modifier cette mise en place en cas de force majeure (joueurs handicapé par exemple).

ARTICLE 21 - DEROULEMENT DE L'EPREUVE

L'épreuve se déroulera en 2 séances.

Si le nombre de participants permet d'organiser un ou plusieurs tournois parallèles avec au maximum une seule table incomplète par tournoi, la finale se déroulera en 2 séances.

- La 1^{ère} séance réunira tous les participants
- La 2^{ème} séance réunira les joueurs les mieux classés. Les éliminations se feront suivant l'article 3
- Le classement final se fera par addition des pourcentages affectés des coefficients de séance selon l'article 3

Dans le cas contraire :

- La 1^{ère} séance sera considérée comme la ½ finale
- La 1^{ère} séance attribuera ses propres PCN
- La 1^{ère} séance réunira tous les joueurs moins 1 ou 2 joueurs qualifiés d'office pour la 2^{ème} séance. Les joueurs qualifiés d'office seront, par ordre de priorité, le Champion sortant, puis les joueurs les mieux classés au classement national
- La 1^{ère} séance éliminera 1 ou 2 joueurs. Les éliminations se feront suivant l'article 3
- La 2^{ème} séance réunira les joueurs qualifiés à l'issue de la 1^{ère} séance, plus 1 ou les 2 joueurs qualifiés d'office
- La 2^{ème} séance sera considérée comme la finale, en une seule séance
- Le classement final sera donc le classement de la 2^{ème} séance

Le déroulement aura lieu de préférence selon le tableau page suivante.

Joueurs	Qualifiés d'office	1 ^{ère} séance			Éliminés	2 ^{ème} séance			Classement général
		Joueurs	Tables	Donnes		Joueurs	Tables	Donnes	
60		60	5 + 5 + 5	5 X 4		60	5 + 5 + 5	5 X 4	1 ^{ère} + 2 ^{ème} séance
59		59	5 + 5 + 5 - 1 incomplète	5 X 4		59	5 + 5 + 5 - 1 incomplète	5 X 4	1 ^{ère} + 2 ^{ème} séance
58		58	5 + 5 + 5 - 2 incomplètes	5 X 4		58	5 + 5 + 5 - 2 incomplètes	5 X 4	1 ^{ère} + 2 ^{ème} séance
57		57	5 + 5 + 5 - 3 incomplètes	5 X 4		57	5 + 5 + 5 - 3 incomplètes	5 X 4	1 ^{ère} + 2 ^{ème} séance
56		56	7 + 7	6 X 4		56	7 + 7	6 X 4	1 ^{ère} + 2 ^{ème} séance
55		55	7 + 7 - 1 incomplète	6 X 4		55	7 + 7 - 1 incomplète	6 X 4	1 ^{ère} + 2 ^{ème} séance
54		54	7 + 7 - 2 incomplètes	6 X 4		54	7 + 7 - 2 incomplètes	6 X 4	1 ^{ère} + 2 ^{ème} séance
53		53	7 (sans N1) + 7 (sans N1 et S2)	6 X 4		53	13	11 X 2	1 ^{ère} + 2 ^{ème} séance
52		52	13	11 X 2		52	13	11 X 2	1 ^{ère} + 2 ^{ème} séance
51		51	13 - 1 incomplète	11 X 2		51	13 - 1 incomplète	11 X 2	1 ^{ère} + 2 ^{ème} séance
50	2	48	6 + 6	5 X 4	2	48	6 + 6	5 X 4	2 ^{ème} séance
49	1	48	6 + 6	5 X 4	1	48	6 + 6	5 X 4	2 ^{ème} séance
48		48	6 + 6	5 X 4		48	6 + 6	5 X 4	1 ^{ère} + 2 ^{ème} séance
47		47	6 + 6 - 1 incomplète	5 X 4		47	6 + 6 - 1 incomplète	5 X 4	1 ^{ère} + 2 ^{ème} séance
46		46	6 + 6 - 2 incomplètes	5 X 4		46	6 + 6 - 2 incomplètes	5 X 4	1 ^{ère} + 2 ^{ème} séance
45	1	44	11	11 X 2	1	44	11	11 X 2	2 ^{ème} séance
44		44	11	11 X 2		44	11	11 X 2	1 ^{ère} + 2 ^{ème} séance
43		43	11 - 1 incomplète	11 X 2		43	11 - 1 incomplète	11 X 2	1 ^{ère} + 2 ^{ème} séance
42		42	5 + 6 - 2 incomplètes	5 X 4		42	5 + 6 - 2 incomplètes	5 X 4	1 ^{ère} + 2 ^{ème} séance
41	1	40	5 + 5	5 X 4	1	40	5 + 5	5 X 4	2 ^{ème} séance
40		40	5 + 5	5 X 4		40	5 + 5	5 X 4	1 ^{ère} + 2 ^{ème} séance
39		39	5 + 5 - 1 incomplète	5 X 4		39	5 + 5 - 1 incomplète	5 X 4	1 ^{ère} + 2 ^{ème} séance
38		38	5 + 5 - 2 incomplètes	5 X 4		38	5 + 5 - 2 incomplètes	5 X 4	1 ^{ère} + 2 ^{ème} séance
37	1	36	9	6 X 4	1	36	9	6 X 4	2 ^{ème} séance
36		36	9	6 X 4		36	9	6 X 4	1 ^{ère} + 2 ^{ème} séance
35		35	9 - 1 incomplète	6 X 4		35	9 - 1 incomplète	6 X 4	1 ^{ère} + 2 ^{ème} séance
34	2	32	8	6 X 4	2	32	8	6 X 4	2 ^{ème} séance
33	1	32	8	6 X 4	1	32	8	6 X 4	2 ^{ème} séance
32		32	8	6 X 4		32	8	6 X 4	1 ^{ère} + 2 ^{ème} séance
31		31	8 - 1 incomplète	6 X 4		31	8 - 1 incomplète	6 X 4	1 ^{ère} + 2 ^{ème} séance
30		30	H4 + H4 - 2 incomplètes	5 X 4		30	H4 + H4 - 2 incomplètes	5 X 4	1 ^{ère} + 2 ^{ème} séance
29	1	28	7	6 X 4	1	28	7	6 X 4	2 ^{ème} séance
28		28	7	6 X 4		28	7	6 X 4	1 ^{ère} + 2 ^{ème} séance
27		27	7 - 1 incomplète	6 X 4		27	7 - 1 incomplète	6 X 4	1 ^{ère} + 2 ^{ème} séance
26		26	7 - 2 incomplètes (N1/S2)	6 X 4		26	7 - 2 incomplètes (N1/S2)	6 X 4	1 ^{ère} + 2 ^{ème} séance
25	1	24	6	5 X 4	1	24	6	5 X 4	2 ^{ème} séance
24		24	6	5 X 4		24	5	5 X 4	1 ^{ère} + 2 ^{ème} séance
23		23	6 - 1 incomplète	5 X 4		23	6 - 1 incomplète	5 X 4	1 ^{ère} + 2 ^{ème} séance
22	2	20	5	5 X 4	2	20	5	5 X 4	2 ^{ème} séance
21	1	20	5	5 X 4	1	20	5	5 X 4	2 ^{ème} séance
20		20	5	5 X 4		20	5	5 X 4	1 ^{ère} + 2 ^{ème} séance

ARTICLE 22 - PCN, PP ET QUALIFIES

N° de tableau PCN	1/2 finale ou finale si pas de 1/2 finale : 5611301 Finale si 1/2 finale : 5611302													
Indice PCN	Finale : 1,8 1/2 finale : 1,5													
Points de performance	Participants	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}	9 ^{ème}	10 ^{ème}	11 ^{ème}	12 ^{ème}	
	16	5	4	4	3	3	2							
	20	5	4	4	3	3	2	2						
	24	5	4	4	3	3	2	2	2					
	28	5	4	4	3	3	2	2	2	1	1			
	32	6	5	4	4	3	2	2	2	2	1	1		
36 à 44	6	5	4	4	3	2	2	2	2	1	1	1		
> = 48	7	6	5	4	3	3	2	2	2	1	1	1		
Qualifiés Championnat de France	5													
Remplaçant national	25 ^{ème}													

Attention : au maximum 1/3 du nombre de participants peut acquérir des PP.

CHAPITRE 6 - REGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT TRIPLETTE D3

Les triplettes participant au championnat Triplette D3 devront avoir un indice de valeur strictement inférieur à **20** (Cf article 6).

ARTICLE 27 - HORAIRES

Les horaires de la 1^{ère} séance seront précisés lors de la campagne de préinscription. A défaut, ils seront :

- 1^{ère} séance :
- 12 H 15 : Accueil des joueurs
- 12 H 45 : Fin des inscriptions
- 13 H 00 : Début de la 1^{ère} séance
- 2^{ème} séance : sera indiqué par l'arbitre à l'issue de la 1^{ère} séance

ARTICLE 28 - PLACEMENT DES JOUEURS

Le placement des joueurs sera effectué de la façon suivante :

- 1^{ère} séance : avec le logiciel Extar Inscription, mise en place équilibrée
- 2^{ème} séance : avec logiciel Extar à partir du classement de la séance précédente, placement en serpent

L'arbitre pourra modifier cette mise en place en cas de force majeure (joueurs handicapé par exemple).

ARTICLE 29 - DEROULEMENT DE L'EPREUVE

L'épreuve se déroulera en 2 séances :

- La 1^{ère} séance réunira toutes les équipes avec une table relais en cas de nombre d'équipes impair
- Il n'y aura pas d'élimination, et la 2^{ème} séance réunira donc toutes les équipes
- Le classement final se fera par addition des pourcentages

Le déroulement aura lieu de préférence selon le tableau page suivante.

ARTICLE 30 - PCN, PP ET QUALIFIES

N° tableau PCN	5613301											
Indice PCN	1,8											
Points de performance	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}	9 ^{ème}	10 ^{ème}	11 ^{ème}	12 ^{ème}
	5	4	3	3	2	2	1	1	1	1	1	0
Qualifiés	3											
Championnat de France	3											
Remplaçant national	30 ^{ème}											

Attention : au maximum 1/3 du nombre de participants peut acquérir des PP.

Nb Triplettes	Organisation	Positions X donnes
7	Howell 4 tables - 1 table relais	7 X 4 ou 6 X 4
8	Howell 4 tables	7 X 4 ou 6 X 4
9	Howell 5 tables - 1 table relais	9 X 2
10	Howell 5 tables	9 X 2
11	Howell 6 tables - 1 table relais	11 X 2 ou 10 X 2
12	Howell 6 tables	11 X 2 ou 10 X 2
13	Howell 7 tables - 1 table relais	11 X 2 ou 10 X 2
14	Howell 7 tables	11 X 2 ou 10 X 2
15	Ligne 8 tables	8 X 3
	ou Emmanuel 16	ou 15 X 2
16	Ligne 8 tables	8 X 3
	ou Emmanuel 16	ou 15 X 2
17	Ligne 9 tables - 1 table relais	8 X 3 ou 7 X 3
18	Ligne 9 tables	8 X 3 ou 7 X 3
19	Ligne 10 tables - 1 table relais	8 X 3 ou 7 X 3
20	Ligne 10 tables	8 X 3 ou 7 X 3
21	Ligne 11 tables - 1 table relais	11 X 2 ou 10 X 2
22	Ligne 11 tables	11 X 2 ou 10 X 2
23	Ligne 12 tables - 1 table relais	11 X 2 ou 10 X 2
24	Ligne 12 tables	11 X 2 ou 10 X 2
25	Ligne 13 tables - 1 table relais	13 X 2 à 10 X 2

CHAPITRE 7 - REGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT TRIPLETTE D2

Les triplettes participant au championnat Triplette D2 devront avoir un indice de valeur strictement inférieur à **67** (Cf article 6).

ARTICLE 31 - HORAIRES

Les horaires de la 1^{ère} séance seront précisés lors de la campagne de préinscription. A défaut, ils seront :

- 1^{ère} séance :
 - 12 H 15 : Accueil des joueurs
 - 12 H 45 : Fin des inscriptions
 - 13 H 00 : Début de la 1^{ère} séance
- 2^{ème} séance : sera indiqué par l'arbitre à l'issue de la 1^{ère} séance

ARTICLE 32 - PLACEMENT DES JOUEURS

Le placement des joueurs sera effectué de la façon suivante :

- 1^{ère} séance : avec le logiciel Extar Inscription, mise en place équilibrée
- 2^{ème} séance : avec logiciel Extar à partir du classement de la séance précédente, placement en serpent

L'arbitre pourra modifier cette mise en place en cas de force majeure (joueurs handicapé par exemple).

ARTICLE 33 - DEROULEMENT DE L'EPREUVE

L'épreuve se déroulera en 2 séances :

- La 1^{ère} séance réunira toutes les équipes avec une table relais en cas de nombre d'équipes impair
- Si le nombre de triplettes est impair, il pourra y avoir élimination d'une triplette entre les 2 séances, sinon, il n'y aura pas d'éliminé.
- Les éliminations se feront suivant l'article 3.

Le classement général à l'issue de chaque séance se fera par addition des pourcentages des 2 séances, affectés des coefficients de séance selon l'article 3.

Le déroulement aura lieu de préférence selon le tableau page suivante.

ARTICLE 34 - PCN, PP ET QUALIFIES

N° tableau PCN	5613201											
Indice PCN	1,8											
Points de performance	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}	9 ^{ème}	10 ^{ème}	11 ^{ème}	12 ^{ème}
	11	9	7	6	5	4	3	2	2	1	1	1
Qualifiés	3											
Championnat de France												
Remplaçant national	23 ^{ème}											

Attention : au maximum 1/3 du nombre de participants peut acquérir des PP.

Nb Triplettes	1 ^{ère} Séance			Éliminés entre	2 ^{ème} séance	
	Organisation	Positions X donnes	Organisation		Positions X donnes	
7	Howell 4 tables - 1 table relais	7 X 4	0		Howell 4 tables - 1 table relais	7 X 4
8	Howell 4 tables	7 X 4	0		Howell 4 tables	7 X 4
9	Howell 5 tables - 1 table relais	9 X 2	1		Howell 4 tables	7 X 4
10	Howell 5 tables	9 X 2	0		Howell 5 tables	9 X 2
11	Howell 6 tables - 1 table relais	11 X 2	1		Howell 5 tables	9 X 2
12	Howell 6 tables	11 X 2	0		Howell 6 tables	11 X 2 ou 10 X 2
13	Howell 7 tables - 1 table relais	13 X 2 à 10 X 2	1		Howell 6 tables	13 X 2 à 10 X 2
14	Howell 7 tables	13 X 2 à 10 X 2	0		Howell 7 tables	13 X 2 à 10 X 2
15	Emmanuel 16 - 1 table relais	15 X 2	0 ou 1		Emmanuel 16 - 1 table relais	15 X 2
	ou Ligne 8 tables	ou 8 X 3			ou Ligne 8 tables	8 X 3
					ou Howell 7 tables	13 X 2 à 10 X 2
16	Emmanuel 16	15 X 2	0		Emmanuel 16	15 X 2
	ou Ligne 8 tables	ou 8 X 3			ou Ligne 8 tables	8 X 3
17	Ligne 9 tables - 1 table relais	7 X 3	1		Emmanuel 16	15 X 2
18	Ligne 9 tables	7 X 3	0		Ligne 9 tables	8 X 3 ou 7 X 3
19	Ligne 10 tables - 1 table relais ou 2x H5 tables - 1 table relais	7 X 3	1		Ligne 9 tables	8 X 3 ou 7 X 3
20	Ligne 10 tables ou 2x H5 tables	7 X 3	0		Ligne 10 tables	8 X 3 ou 7 X 3
21	Ligne 11 tables - 1 table relais	11 X 2	1		Ligne 10 tables	7 X 3
22	Ligne 11 tables	11 X 2	0		Ligne 11 tables	11 X 2 ou 10 X 2
23	Ligne 12 tables - 1 table relais	11 X 2	1		Ligne 11 tables	11 X 2 ou 10 X 2
24	Ligne 12 tables	11 X 2	0		Ligne 12 tables	11 X 2 ou 10 X 2
25	Ligne 13 tables - 1 table relais	13 X 2 à 11 X 2	1		Ligne 12 tables	11 X 2 ou 10 X 2
26	Ligne 13 tables	13 X 2 à 11 X 2	0		Ligne 13 tables	13 X 2 ou 11 X 2 ou 10 X 2

CHAPITRE 8 - REGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT TRIPLETTE D1

Les triplettes participant au championnat Triplette D1 devront avoir un indice de valeur strictement supérieur à **14** (Cf article 6).

ARTICLE 35 - HORAIRES

Les horaires de la 1^{ère} séance seront précisés lors de la campagne de préinscription. A défaut, ils seront :

- 1^{ère} séance :
 - 12 H 15 : Accueil des joueurs
 - 12 H 45 : Fin des inscriptions
 - 13 H 00 : Début de la 1^{ère} séance
- 2^{ème} séance : sera indiqué par l'arbitre à l'issue de la 1^{ère} séance

ARTICLE 36 - PLACEMENT DES JOUEURS

Le placement des joueurs sera effectué de la façon suivante :

- 1^{ère} séance : avec le logiciel Extar Inscription, mise en place équilibrée
- 2^{ème} séance : avec logiciel Extar à partir du classement de la séance précédente, placement en serpent

L'arbitre pourra modifier cette mise en place en cas de force majeure (joueurs handicapé par exemple).

ARTICLE 37 - DEROULEMENT DE L'EPREUVE

L'épreuve se déroulera en 2 séances :

- La 1^{ère} séance réunira toutes les équipes avec une table relais en cas de nombre d'équipes impair
- La 2^{ème} séance réunira les équipes les mieux classées à l'issue de la 1^{ère} séance. Les éliminations se feront suivant l'article 3. Cette 2^{ème} séance s'effectuera de préférence sous forme HOWELL
- Les éliminations se feront suivant l'article 3.

Le coefficient sur résultat sera tel que défini à l'article 3. Le classement final se fera par addition des pourcentages (affectés des coefficients sur résultat) obtenus à chacune des 2 séances.

Le déroulement aura lieu de préférence selon le tableau page suivante.

ARTICLE 38 - PCN, PP ET QUALIFIES

N° tableau PCN	5613101											
Indice PCN	1,8											
Points de performance	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}	9 ^{ème}	10 ^{ème}	11 ^{ème}	12 ^{ème}
	22	18	14	11	9	7	6	5	4	3	2	2
Qualifiés	2											
Championnat de France	2											
Remplaçant national	3ème											

Attention : au maximum 1/3 du nombre de participants peut acquérir des PP.

Nb Triplettes	1 ^{ère} Séance		Éliminés entre	2 ^{ème} séance	
	Organisation	Positions X Donnes		Organisation	Positions X Donnes
7	Howell 4 tables - 1 table relais	7 X 4	0	Howell 4 tables - 1 table relais	7 X 4
8	Howell 4 tables	7 X 4	0	Howell 4 tables	7 X 4
9	Howell 5 tables - 1 table relais	9 X 2	1	Howell 4 tables	7 X 4
10	Howell 5 tables	9 X 2	0	Howell 5 tables	9 X 2
11	Howell 6 tables - 1 table relais	11 X 2	1	Howell 5 tables	9 X 2
12	Howell 6 tables	11 X 2	0	Howell 6 tables	11 X 2
13	Howell 7 tables - 1 table relais	13 X 2	1	Howell 6 tables	11 X 2
14	Howell 7 tables	13 X 2	0	Howell 7 tables	13 X 2
15	Emmanuel 16 - 1 table relais	15 X 2	1	Howell 7 tables	13 X 2
	ou Ligne 8 tables	ou 8 X 3			
16	Emmanuel 16	15 X 2	0	Emmanuel 16	15 X 2
	ou Ligne 8 tables	ou 8 X 3			
17	Ligne 9 tables - 1 table relais	7 X 3	1	Emmanuel 16	15 X 2
18	Ligne 9 tables	7 X 3	2	Emmanuel 16	15 X 2
19	Ligne 10 tables - 1 table relais ou 2x H5 tables - 1 table relais	7 X 3	3	Emmanuel 16	15 X 2
20	Ligne 10 tables ou 2x H5 tables	7 X 3	4	Emmanuel 16	15 X 2
21	Ligne 11 tables - 1 table relais	11 X 2	5	Emmanuel 16	15 X 2
22	Ligne 11 tables	11 X 2	6	Emmanuel 16	15 X 2

CHAPITRE 9 - REGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT QUADRETTE D3

Les quadrettes participant au championnat Quadrette D3 devront avoir un indice de valeur strictement inférieur à **26** (Cf article 6).

ARTICLE 39 - HORAIRES

Les horaires de la 1^{ère} séance seront précisés lors de la campagne de préinscription. A défaut, ils seront :

- 1^{ère} séance :
 - 12 H 15 : Accueil des joueurs
 - 12 H 45 : Fin des inscriptions
 - 13 H 00 : Début de la 1^{ère} séance
- 2^{ème} séance : sera indiqué par l'arbitre à l'issue de la 1^{ère} séance

ARTICLE 40 - PLACEMENT DES JOUEURS

Le placement des joueurs sera effectué de la façon suivante :

- 1^{ère} séance : avec le logiciel Extar Inscription, mise en place équilibrée
- 2^{ème} séance : avec logiciel Extar à partir du classement de la séance précédente, placement en serpent

L'arbitre pourra modifier cette mise en place en cas de force majeure (joueurs handicapé par exemple).

ARTICLE 41 - DEROULEMENT DE L'EPREUVE

L'épreuve se déroulera en 2 séances :

- La 1^{ère} séance réunira toutes les équipes avec une table relais en cas de nombre d'équipes impair
- Il n'y aura pas d'élimination, et la 2^{ème} séance réunira donc toutes les équipes

Le classement final se fera par addition des points match obtenus à chacune des 2 séances.

Le déroulement aura lieu de préférence selon le tableau suivant.

Nb quadrettes	Organisation	Positions X Donnes
7	7 tables	6 X 4 ou 6 X 3
8	9 tables - 1 table relais	8 X 3 ou 8 X 2
9	9 tables	8 X 3 ou 8 X 2
10	11 tables - 1 table relais	10 X 2
11	11 tables	10 X 2
12	13 tables - 1 table relais	12 X 2 ou 10 X 2
13	13 tables	12 X 2 ou 10 X 2
14	15 tables - 1 table relais	12 X 2 ou 10 X 2
15	15 tables	12 X 2 ou 10 X 2
16	17 tables - 1 table relais	12 X 2 ou 10 X 2
17	17 tables	12 X 2 ou 10 X 2

ARTICLE 42 - PCN, PP ET QUALIFIES

N° tableau PCN	5614301											
Indice PCN	1,8											
Points de performance	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}	9 ^{ème}	10 ^{ème}	11 ^{ème}	12 ^{ème}
	5	4	3	3	2	2	1	1	1	1	1	0
Qualifiés	2											
Championnat de France												
Remplaçant national	9 ^{ème}											

Attention : au maximum 1/3 du nombre de participants peut acquérir des PP.

CHAPITRE 10 - REGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT QUADRETTE D2

Les quadrettes participant au championnat Quadrette D2 devront avoir un indice de valeur strictement inférieur à **73** (Cf article 6).

ARTICLE 43 - HORAIRES

Les horaires de la 1^{ère} séance seront précisés lors de la campagne de préinscription. A défaut, ils seront :

- 1^{ère} séance :
 - 12 H 15 : Accueil des joueurs
 - 12 H 45 : Fin des inscriptions
 - 13 H 00 : Début de la 1^{ère} séance
- 2^{ème} séance : sera indiqué par l'arbitre à l'issue de la 1^{ère} séance

ARTICLE 44 - PLACEMENT DES JOUEURS

Le placement des joueurs sera effectué de la façon suivante :

- 1^{ère} séance : avec le logiciel Extar Inscription, mise en place équilibrée
- 2^{ème} séance : avec logiciel Extar à partir du classement de la séance précédente, placement en serpent

L'arbitre pourra modifier cette mise en place en cas de force majeure (joueurs handicapé par exemple).

ARTICLE 45 - DEROULEMENT DE L'EPREUVE

L'épreuve se déroulera en 2 séances :

- La 1^{ère} séance réunira toutes les équipes avec une table relais en cas de nombre d'équipes impair
- La 2^{ème} séance réunira toutes les équipes, sauf éventuellement la moins bien classée à l'issue de la 1^{ère} séance en cas de table relais. Les éliminations se feront suivant l'article 3.

Le coefficient sur résultat sera tel que défini à l'article 3. Le classement final se fera par addition des points match (affectés des coefficients sur résultat) obtenus à chacune des 2 séances.

Le déroulement aura lieu de préférence selon le tableau suivant.

Nb quadrettes	1 ^{ère} séance		Éliminés entre séances	2 ^{ème} séance	
	Organisation	Positions X Donnes		Organisation	Positions X Donnes
7	7 tables	6 X 4	0	7 tables	6 X 4
8	9 tables - 1 table relais	8 X 3	1	7 tables	8 X 3
9	9 tables	8 X 3	0	9 tables	8 X 3
10	11 tables - 1 table relais	10 X 2	1	9 tables	8 X 3
11	11 tables	10 X 2	0	11 tables	10 X 2
12	13 tables - 1 table relais	12 X 2	1	11 tables	10 X 2
13	13 tables	12 X 2	0	13 tables	12 X 2
14	15 tables - 1 table relais	12 X 2	1	13 tables	12 X 2
15	15 tables	12 X 2	0	15 tables	12 X 2
16	17 tables - 1 table relais	12 X 2	1	15 tables	12 X 2
17	17 tables	12 X 2	0	17 tables	12 X 2
18	9 + 9 tables	8 X 3	0	9 + 9 tables	8 X 3
19	19 tables	12 X 2	0	19 tables	12 X 2
20	2 x (11 tables - 1 table relais)	10 X 2	1	19 tables	12 X 2
21	11 tables - 1 table relais + 11 tables	10 X 2	2	19 tables	12 X 2
22	2 x 11 tables	10 X 2	0	2 x 11 tables	10 X 2

ARTICLE 46 - PCN, PP ET QUALIFIES

N° tableau PCN	5614201											
Indice PCN	1,8											
Points de performance	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}	9 ^{ème}	10 ^{ème}	11 ^{ème}	12 ^{ème}
	11	9	7	6	5	4	3	2	2	1	1	1
Qualifiés Championnat de France	3											
Remplaçant national	28 ^{ème}											

Attention : au maximum 1/3 du nombre de participants peut acquérir des PP.

CHAPITRE 11 - REGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT QUADRETTE D1

Les quadrettes participant au championnat Quadrette D1 devront avoir un indice de valeur strictement supérieur à **20** (Cf article 6).

ARTICLE 47 - HORAIRES

Les horaires de la 1^{ère} séance seront précisés lors de la campagne de préinscription. A défaut, ils seront :

- 1^{ère} séance :
 - 12 H 15 : Accueil des joueurs
 - 12 H 45 : Fin des inscriptions
 - 13 H 00 : Début de la 1^{ère} séance
- 2^{ème} séance : sera indiqué par l'arbitre à l'issue de la 1^{ère} séance

ARTICLE 48 - PLACEMENT DES JOUEURS

Le placement des joueurs sera effectué de la façon suivante :

- 1^{ère} séance : avec le logiciel Extar Inscription, mise en place équilibrée
- 2^{ème} séance : avec logiciel Extar à partir du classement de la séance précédente, placement en serpent

L'arbitre pourra modifier cette mise en place en cas de force majeure (joueurs handicapé par exemple).

ARTICLE 49 - DEROULEMENT DE L'EPREUVE

L'épreuve se déroulera en 2 séances :

- La 1^{ère} séance réunira toutes les équipes avec une table relais en cas de nombre d'équipes impair
- La 2^{ème} séance réunira toutes les équipes, sauf éventuellement la moins bien classée à l'issue de la 1^{ère} séance en cas de table relais. Les éliminations se feront suivant l'article 3.

Le coefficient sur résultat sera tel que défini à l'article 3. Le classement final se fera par addition des points match (affectés des coefficients sur résultat) obtenus à chacune des 2 séances.

Le déroulement aura lieu de préférence selon le tableau suivant.

Nb quadrettes	1 ^{ère} séance		Éliminés entre séances	2 ^{ème} séance	
	Organisation	Positions X Donnes		Organisation	Positions X Donnes
7	7 tables	6 X 4	0	7 tables	6 X 4
8	9 tables - 1 table relais	8 X 3	1	7 tables	8 X 3
9	9 tables	8 X 3	0	9 tables	8 X 3
10	11 tables - 1 table relais	10 X 2	1	9 tables	8 X 3
11	11 tables	10 X 2	0	11 tables	10 X 2
12	13 tables - 1 table relais	12 X 2	1	11 tables	10 X 2
13	13 tables	12 X 2	0	13 tables	12 X 2
14	15 tables - 1 table relais	12 X 2	1	13 tables	12 X 2
15	15 tables	12 X 2	0	15 tables	12 X 2
16	17 tables - 1 table relais	12 X 2	1	15 tables	12 X 2
17	17 tables	12 X 2	0	17 tables	12 X 2

ARTICLE 50 - PCN, PP ET QUALIFIES

N° tableau PCN	5614101											
Indice PCN	1,8											
Points de performance	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}	9 ^{ème}	10 ^{ème}	11 ^{ème}	12 ^{ème}
	22	18	14	11	9	7	6	5	4	3	2	2
Qualifiés Championnat de France	2											
Remplaçant national	1 ^{er}											

Attention : au maximum 1/3 du nombre de participants peut acquérir des PP.

CHAPITRE 12 - REGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT DONNE LIBRE INDIVIDUEL

Tous les joueurs licenciés sont admis à participer au championnat donne libre.

ARTICLE 51 - HORAIRES

Les horaires de la 1^{ère} séance seront précisés lors de la campagne de préinscription. A défaut, ils seront :

- 1^{ère} séance :
 - 12 H 15 : Accueil des joueurs
 - 12 H 45 : Fin des inscriptions
 - 13 H 00 : Début de la 1^{ère} séance
- 2^{ème} séance : sera indiqué par l'arbitre à l'issue de la 1^{ère} séance

ARTICLE 52 - PLACEMENT DES JOUEURS

Le placement des joueurs sera effectué de la façon suivante :

- 1^{ère} séance : avec le logiciel Extar Inscription, mise en place équilibrée
- 2^{ème} séance : avec logiciel Extar à partir du classement de la séance précédente : 1^{er} ¼ en Nord, 2^{ème} ¼ en Sud, 3^{ème} ¼ en Est, 4^{ème} ¼ en Ouest

L'arbitre pourra modifier cette mise en place en cas de force majeure (joueurs handicapé par exemple).

ARTICLE 53 - DEROULEMENT DE L'EPREUVE

L'épreuve se déroulera en 2 séances, sans élimination de joueurs entre les séances.

Chaque séance se déroulera en 5 positions de 5 donnes.

Le coefficient sur résultat sera de 1.0 pour les 2 séances.

Le classement final se fera par addition des points obtenus à chacune des 2 séances.

ARTICLE 54 - PCN, PP ET QUALIFIES

N° tableau PCN	5612101		
Indice PCN	1,8		
Points de performance	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}
	3	2	1
Qualifiés Championnat de France	12		
Remplaçant national	20 ^{ème}		

CHAPITRE 14 - REGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT INTERCLUB LIBRE PAR 4

Les équipes sont constituées de 4 joueurs licenciés dans le même club. La composition des équipes doit être conforme à l'une de celles du tableau suivant :

Joueur N°1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	3	3	3	3	4	
Joueur N°2	1	1	2	2	2	3	3	3	4	2	2	2	2	2	3	3	3	4	3	3	3	4	4
Joueur N°3	3	4	3	3	4	3	3	4	4	2	2	3	3	4	3	3	4	4	3	3	4	4	4
Joueur N°4	4	4	3	4	4	3	4	4	4	3	4	3	4	4	3	4	4	4	3	4	4	4	4

ARTICLE 59 - HORAIRES

Les horaires de la 1^{ère} séance seront précisés lors de la campagne de préinscription. A défaut, ils seront :

- 1^{ère} séance :
 - 12 H 15 : Accueil des joueurs
 - 12 H 45 : Fin des inscriptions
 - 13 H 00 : Début de la 1^{ère} séance
- 2^{ème} séance : sera indiqué par l'arbitre à l'issue de la 1^{ère} séance

ARTICLE 60 - PLACEMENT DES JOUEURS

Le placement des joueurs sera effectué de la façon suivante :

- 1^{ère} séance : avec le logiciel Extar Inscription, mise en place équilibrée
- 2^{ème} séance : avec logiciel Extar, mise en place dans l'ordre du classement de la 1^{ère} séance

ARTICLE 61 - DEROULEMENT DE L'EPREUVE

L'épreuve se déroulera en 2 séances, sans élimination de joueurs entre les séances.

Chaque séance se déroulera en 5 positions de 5 donnes.

Le coefficient sur résultat sera de 1.0 pour les 2 séances.

Le classement final se fera par addition des points obtenus à chacune des 2 séances.

ARTICLE 62 - PCN, PP ET QUALIFIES

N° tableau PCN	5612401		
Indice PCN	1,8		
Points de performance	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}
	3	2	1
Qualifiés Championnat de France	3		
Remplaçant national	16 ^{ème}		

Les PCN et PP obtenus lors de ce championnat seront attribués lors de prochaine saison.

CHAPITRE 15 - REGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT LIBRE DUO

Les équipes sont constituées de 2 joueurs licenciés, sans contrainte d'appartenance à un club et sans restriction de classement.

ARTICLE 63 - HORAIRES

Les horaires de la 1^{ère} séance seront précisés lors de la campagne de préinscription. A défaut, ils seront :

- 1^{ère} séance :
 - 12 H 15 : Accueil des joueurs
 - 13 H 15 : Fin des inscriptions
 - 13 H 30 : Début de la 1^{ère} séance
- 2^{ème} séance : sera indiqué par l'arbitre à l'issue de la 1^{ère} séance

ARTICLE 64 - PLACEMENT DES JOUEURS

Le placement des joueurs sera effectué de la façon suivante :

- 1^{ère} séance : avec le logiciel Extar Inscription, mise en place équilibrée
- 2^{ème} séance : avec logiciel Extar à partir du classement de la séance précédente : 1^{er} moitié des équipes Nord /Sud, 2^{ème} moitié Est /Ouest en Nord

ARTICLE 65 - DEROULEMENT DE L'EPREUVE

L'épreuve se déroulera en 2 séances, sans élimination de joueurs entre les séances.

Chaque séance se déroulera en 5 positions de 5 donnes.

Le coefficient sur résultat sera de 1.0 pour les 2 séances.

Le classement final se fera par addition des points obtenus à chacune des 2 séances.

ARTICLE 66 - PCN, PP ET QUALIFIES

N° tableau PCN	5612201		
Indice PCN	1,8		
Points de performance	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}
	3	2	1
Qualifiés Championnat de France	5		
Remplaçant national	6 ^{ème}		

CHAPITRE 16 - REGLES APPLICABLES À LA COUPE DE FRANCE

Les équipes sont constituées de 4 à 6 joueurs licenciés.

Les équipes devront s'inscrire à l'avance : 22 Mars 2024 au plus tard. Passée cette date, les retardataires pourront être refusés.

ARTICLE 67 - HORAIRES

Les horaires de la 1^{ère} séance seront précisés lors de la campagne de préinscription. A défaut, ils seront :

- 1^{ère} et 3^{ème} séances :
 - 11 H 30 : Accueil des joueurs
 - 12 H 15 : Fin des inscriptions
 - 12 H 30 : Début de la 1^{ère} séance
- 2^{ème} et 4^{ème} séance : sera indiqué par l'arbitre à l'issue de la 1^{ère} et 3^{ème} séance

ARTICLE 68 - DEROULEMENT DES TOURS QUALIFICATIFS

Les équipes joueront dans le tableau A tant qu'elles n'ont pas perdu un match. Dès qu'une équipe a perdu un match, elle intègre le tableau B. Si elle perd un autre match, elle est éliminée.

Pour le bon déroulement de la compétition il sera possible de :

- Qualifier d'office, par tirage au sort, 1 équipe pour le 2nd match du tableau A
- Qualifier d'office pour le 2nd match du tableau B, par tirage au sort, 1 équipe parmi les perdants du 1^{er} match tableau A
- Repêcher des équipes parmi les perdantes, le départage se faisant de la manière suivante :
 - L'équipe ayant perdu le match du tour précédent avec la plus petite différence de points match
 - En cas d'égalité, l'équipe ayant les points bonus les plus forts
- Une équipe ne pourra être repêchée qu'une seule fois

L'équipe qualifiée directement pour le Championnat de France sera l'équipe vainqueur du tableau A.

En cas de forfait avant le déroulement de la finale de zone, elle sera remplacée par l'équipe ayant perdu contre elle lors du 4^{ème} match du tableau A. En cas de nouveau forfait, elle sera remplacée par le meilleur perdant du 3^{ème} match tableau A (classement selon le plus petit écart de points match pour leur match perdu).

En cas de forfait après le déroulement de la finale de zone, l'article 22 du Fascicule 6 « Coupe de France » du règlement fédéral s'appliquera.

Les 4 équipes qualifiées pour la finale de Zone seront :

- L'équipe perdante du 4^{ème} match du tableau A
- Les 3 équipes perdantes du 3^{ème} match du tableau

En cas de forfait, les remplaçants seront les perdants du 3^{ème} match tableau B, classés selon la différence de points match de leur match perdu lors 3^{ème} match tableau B.

S'il y a besoin de faire appel à des remplaçants supplémentaires, ce seront les perdants du 2^{ème} match tableau B, classés selon la différence de points match de leur match perdu lors 2^{ème} match tableau B.

Des exemples d'organisation sont donnés. Si le nombre d'équipes participantes n'était pas un de ceux là, un nouveau tableau sera établi.

ARTICLE 69 - PRECISION SUR LES TIRAGES AU SORT

Le tirage au sort du 1^{er} match est prévu le 23 Mars 2024. Toutefois, si le nombre d'équipes inscrites à cette date venait à être impair, il pourra être reporté à une date précisée ce jour là (dans le but d'essayer de constituer une équipe supplémentaire, évitant de ce fait le tirage au sort d'une équipe qualifiée d'office). Le tirage au sort sera intégral.

Les matchs des tours qualificatifs suivant seront déterminés par tirage au sort, effectué à la fin du match précédent.

Ces tirages au sort seront intégraux, mais orientés si nécessaire afin d'empêcher que 2 équipes ne se rencontrent 2 fois au cours des qualifications, sauf éventuellement lors de la finale du tableau A.

ARTICLE 70 - PCN, PP ET QUALIFIES

N° de tableau PCN	5616101 à 5616109
PCN	500 PCN par match gagné
PP pour le champion	22
Qualifiés pour le championnat de France	1
Remplaçant national	8
Qualifiés pour la finale de Zone	3

Les PCN et PP obtenus lors de ce championnat seront attribués lors de prochaine saison.





